



DEPARTEMENT DE L'AUDE  
COMMUNE D'ALBAS

Séance du samedi 14 octobre 2023  
DE 2023\_020

Membres en exercice : 7  
Présents : 7  
Votants : 7

Date de la convocation: 09/10/2023  
*L'an deux mille vingt-trois et le quatorze octobre 17 heures 00  
l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie en séance  
ordinaire sous la présidence de Jean Claude MONTLAUR,*

Pour : 7  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Présents :** Jean Claude MONTLAUR, Michel  
MAZERM, Cécile CROS, Romain CHANOIS, Michel  
DANEZAN, Denis INTSABY, Sylvain THRITHARD

**Secrétaire de séance:**  
Cécile CROS

**Représentés:**  
**Excusés:**  
**Absents:**

**Objet: Aménagement village - Demande de subventions TRANCHE 1 -**

**Demande de financement - Tranche 1 Etudes séquences 1, 2 et 3**

Monsieur le Maire expose que le projet d'aménagement du coeur du village dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un estimatif au stade pré-programme à :  
416 250 € HT soit 499 500 € TTC.

Document annexe : Estimation prévisionnelle du projet global détaillée.

Le projet est subdivisé en 3 tranches :

- Tranche 1: Etudes des séquences 1, 2 et 3 : **46 000 € HT**
- Tranche 2 : Travaux séquence 1 : **183 000 € HT**
- Tranche 3 : Travaux séquences 2 et 3 : **186 500 € HT**

**La tranche 1 - Etudes séquences 1, 2 et 3** est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), du Département et du fond de concours Aides aux communes de la CCRLCM.

**Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :**

**DEPENSES**

<b>Maîtrise d'oeuvre (10% du montant des travaux)</b>	
Conception (ESQ=>AVP) des phases n° 1, 2 et 3	15 000,00 €
Réalisation (PRO=>AOR) phases n°1	10 500,00 €
Réalisation (PRO=>AOR) phases n°2	6 000,00 €
Réalisation (PRO=>AOR) phases n°3	5 500,00 €

<b>Ingénierie</b>	
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (choix Moeuv & phase travaux)	2 500,00 €
Diagnostic Amiante Avant Travaux	1 500,00 €
Levés topographiques	5 000,00 €

<b>TOTAL</b>	<b>46 000,00 €</b>
TVA	9 200,00 €
Montant TOTAL TTC	55 200,00 €

## RECETTES

	Montant HT	Taux
Etat DETR	18 400,00 €	40,00 %
Département	16 100,00 €	35,00 %
Fond de concours CCRLCM*	2 300,00 €	5,00 %
FOND PROPRE	9 200,00 €	20,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>46 000,00 €</b>	<b>100,00 %</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal:

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 46 000 € HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de le DSIL
- autorise le Maire à solliciter une subvention du Département AUDE
- autorise le Maire à solliciter le fond de concours Aides aux communes de la CCRLCM
- autorise le Maire à solliciter des subventions auprès des autres financeurs possibles

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Le Maire, **M. Jean-Claude MONTLAUR**

